L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 13 JUIN 1886.

Nécrologie.

Nous avons le très vif regret d'apprendre la mort de M. Jules P. Roux, qui après une longue lutte, une longue agonie aussi, succombait hier à midi.

M. Roux, Créole de la Nouvelle-Orléans, profondément dévoué à son pays, comme il l'était aux siens, était certainement l'une des individualités les plus sympathiques de notre société. Tout le monde le connaissait ici, et à peine cette connaissance était elle faite qu'on devenait son ami, tant sa nature, bonne et franche, vous attirait.

Même aux prises avec le mal qui devait l'emporter, il conserva longtemps encore ce fond de belle humeur, de gaîté, qui était l'un de ses traits distinctifs.

Aux jours de la pleine santé cette gaîté, que nous avons bien connue, avait toujours été inaltérable; la marche des années n'en avait pu arrêter les élans. Elle était, d'ailleurs, justifiée par bien des causes: la considération dont il était entouré, la conscience d'avoir toujours largement rempli ses devoirs en tout et envers tous, et l'entourage d'une famille dont il était l'idole, après en avoir été le guide, l'appui, l'exemple.

Bien des administrations importantes ont appelé à elles le concours de M. Roux: chacune de celles-là a invariablement trouvé en lui l'intelligence, la probité, le dévouement.

Nous venons de rappeler le fond de joyeuse humeur qui était en lui; et cependant pour lui aussi la lutte de la vie fut souvent bien rude; souvent il lui fallut une grande somme d'énergie pour ne point se laisser abattre. A l'appui de cette assertion, nous pourrions rappeler la date funeste où il reçut un des plus terribles coups qui puissent atteindre un père; surtout un père tendre, sensible comme était celui-là: l'un de ses fils assassiné en pleine jeunesse, en pleine rue, en plein centre de la Nouvelle-Orléans, à deux pas de l'avenue du Canal.

Crime mystérieux autant que monstrueux, dont on ne sut jamais ni la cause, ni l'auteur. Cause et auteur que connaît peut-être maintenant celui qui vient de quitter cette vie.

C'est là une de ces atteintes sans leçons; quelles succombent parfois les plus forts; quelles succombent parfois les plus forts; mais si la blessure fut cruelle, M. Roux ne se laissa point vaincre par la douleur. Vite il reprit sa tâche de chef de famille, à laquelle il demeura fidèle jusqu'au dernier jour.

A sa famille, trop vite déshéritée de cet ami constant, si doux, si égal dans sa vigilante affection, nous ne pouvons offrir de consolation; il n'en est point devant la dépouille encore chaude d'un être aimé. Seul le temps lui apportera un apaisement au milieu du deuil où elle vient d'entrer. Que cet apaisement ne soit pas trop long à venir; c'est notre souhait de condoléance, sur le cercueil d'un compatriote, d'un ami.

M. Jules P. Roux était âgé de 69 ans. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin. On partira de la maison mortuaire rue Bourbon 283, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier.

Matinée Musicale.

Nous avons assisté hier à une matinée musicale où se faisaient entendre les Elèves (piano) de Mlle Berthe Pemberton, jeune professeur qui connaît le prix du temps et l'utilise excellemment. En effet il y a un an tout au plus que Mlle Pemberton est décidement entrée dans l'enseignement, et déjà sa clientèle est de celles qu'envieraient bien des professeurs.

Ce que nous avons entendu hier nous est un sûr garant que ce patronage, si bien placé, ne pourra aller qu'augmentant. Les bons Elèves sont probante autant que des chiffres; ils sont la manifestation vivante, sans réplique, du talent d'un professeur.

Les sujets confiés aux mains de la jeune artiste sont arrivés déjà à des résultats très flatteurs; il y a déjà bien de l'acquis en eux, et cet acquis n'est point du clinquant, mais est assis sur des bases solides.

A cette jolie Matinée nous avons eu le plaisir d'entendre aussi Mme L. Pemberton Hincks, ainsi que M. Henri Bayon, et le professeur lui-même, Mlle Berthe Pemberton, cela va de soi; enfin programme complet.

Nous nous contentons aujourd'hui de prendre date pour ce Concert intime; nous y reviendrons dans un prochain numéro.

UNE BONNE ŒUVRE.—Le capitaine John J. Brown, du steamer Clinton, est l'ami des Orphelins. Chaque année il met son bateau à la disposition de ceux ci et les transporte, à ses frais, sur quelque point de la côte du fleuve, où ils se donnent le plaisir d'un pique-nique, d'une fête complète en plein air. Voici qu'il annonce sa *douzième excursion* de ce genre, qui aura lieu le 3 juillet prochain.

S'il en informe ainsi à l'avance ses petits protégés, c'est encore dans un sentiment de bienveillance, afin qu'ils aient aussi la joie de l'attente.

A cette occasion les enfants n'auront qu'à porter leurs paniers de provisions; le capitaine Brown fournira, lui, l'eau et la limonade glacées, l'orchestre, etc.

Dix-sept Dames sont invitées; et nulle limite n'est mise au nombre des enfants qui voudront faire partie de ce joli voyage.

M. W. J. Hodgson, chairman du Comité d'Organisation, s'occupe, dès maintenant, des préparatifs de cette fête des petits, et l'on peut avoir l'assurance qu'il ne négligera rien pour leur procurer une journée délicieusement remplie.

EXCURSION—L'Association des Classeurs de coton et des Employés organise en ce moment une Excursion, bien faite pour tenter. Baton Rouge sera le lieu de destination, et le voyage, une véritable partie de plaisir à coup sûr—coûtera une piastre—aller et retour.

Cette Excursion, fixée au dimanche 27 juin, a un but tout charitable.

Le produit net de cette journée sera, en effet, versé dans la caisse des veuves et des orphelins et du Relief Fund.

On partira à 7 heures et demie du matin de la gare de la rue Poydras. Le Comité d'organisation a pour membres: MM. J. F. Latil, président; Jos. M. Burke, P. Frigério, Geo. O. Durive, L. E. Rabouin, E. Durel, A. A. Calongne, C. H. Smith, E. J. Mitchell.

Nous reviendrons certainement sur ce sujet mille fois digne d'intérêt.

Nous remercions l'Association de la carte d'invitation qu'elle a bien voulu nous adresser.

—La fête scolaire annuelle des Elèves de l'Ecole française, placée sous la direction des Sœurs de Bon Secours, aura lieu demain à la Salle St-Alphonse.

Les exercices commenceront à six heures de l'après-midi. L'habile administration de ce Couvent, la haute compétence de son corps enseignant nous sont une assurance que cette fête scolaire mettra en lumière des résultats excellents.

MUSIQUE.—Remercîments à la maison L. Grunewald, dont nous recevons les morceaux suivants: *I'll be all smiles tonight*, romance; paroles et musique de T. B. Ransom; *Little darling—Enfant chéri*, gavotte de C. Bohm; et un caprice, par B. Heller, sur cette page originale et toujours charmante de Schubert: *La Truite*.

MAZURKA.—M. L. Dubuclet vient de publier une mazurka (pour piano), intitulée: *Les gros doux*, qui a de l'allure, du brillant, et que nous prenons plaisir à recommander.

On la trouvera chez les principaux marchands de musique de la Nouvelle Orléans.

PIQUE-NIQUE.—Les Frères du Osyka Tribe No 1 et du Tuscarora Tribe No 9 préparent pour dimanche prochain un Grand Pique-Nique, qui aura lieu au Parc Laeper.

Prix du billet, 25 cents. Entrée libre pour les enfants au-dessous de douze ans.

Le Jury—La loi du Dimanche.

La nouvelle loi relative au Jury a été votée hier par le Sénat de la Louisiane. Elle contient d'importantes modifications à la législation qui régit actuellement ce sujet. Les membres de la milice ne sont exemptés que quand ils sont en activité de service. L'exemption dont jouissent les employés de railroad, est rappelée, sauf dans le cas des ingénieurs, des serre-freins, des chauffeurs et des conducteurs. Avocats, professeurs et médecins ne sont exemptés que s'ils exercent réellement leurs professions.

L'âge de l'exemption est porté de soixante à soixante-cinq ans. Les condamnés, pardonnés ou non, sont frappés d'incapacité comme jurés. La citoyenneté n'est plus requise. Le seul fait de la résidence, du domicile, impose le devoir de remplir les fonctions de juré.

—Nous ne connaissons point le texte complet du bill que vient de voter le Sénat, mais nous aimons à penser qu'on a aboli la clause, au moins étrange et peu en rapport, selon nous, avec l'esprit de nos institutions, qui vend l'exemption à cinquante piastres par an.

—Le Sénat a adopté aussi hier, par 25 voix contre 5, la loi du dimanche qui, on le sait, a pris naissance à la Chambre. Le vote a été comme suit. Oui: Boatner, Price, Caffery, Cordill, Demas, Gaskin, Hampton, Jeffrion, Jones, Jumel, Kavanaugh, Kelly, Montgomery, G. W. Montgomery, E. C. Robson, Sellers, Semmes, Smart, Smith, Stewart, Strickland, Sutherlin, Toby et Vance.

Non: Braughn, Davey, Guichard, Lewis et O'Donnell.

MILNEBURG OPERA HOUSE.— N'oubliez pas que ce théâtre est maintenant ouvert à Milneburg, et que tous les soirs il donne des représentations fort attrayantes, grâce à une troupe de vaudeville complète, soutenue par un excellent orchestre, qui occupera chaque entr'acte par des morceaux de choix.

On sait que l'Hôtel Washington, tenu par M. Trisconi, touche au théâtre; que son Restaurant n'a de supérieur nulle part, et que les prix en sont modérés.

Prix—aller et retour—15 cents.

COMPOSITIONS NOUVELLES. — Nous recevons de M. Junius-Hart, 191 rue du Canal, une romance: *The longest way round*, paroles de Fred E. Weatherly; musique de Joseph L. Roeckel, une gracieuse rêverie. Avec ce morceau, la même maison nous adresse une nouvelle composition de M. Narciso Martinez, l'artiste mexicain souvent applaudi: *Locomotive Galop*.

FESTIVAL.—Le premier festival du Chalmette Benevolent Association dont nous avons plusieurs fois parlé à nos lecteurs, se donne aujourd'hui au Jardin Magnolia. Le programme de la journée est bien rempli; la fête se terminera le soir par un Bal à grand orchestre.

WEST END. Les Concerts conduits par le professeur Vogel obtiennent pleine réussite; c'est à eux que l'on doit partiellement la foule qui tous les jours se porte au West End.

Celui d'aujourd'hui, où l'on entendra de la musique des maîtres les plus populaires, de toutes écoles, commencera à 5 heures pour finir à 10.

La grande ascension en ballon par le professeur J. R. Elliott est définitivement fixée à après-demain mardi.

L'aéronaute partira dans son nouvel aérostat "*L'Indiana*," à six heures et demie précises.

Ce spectacle, ainsi que le Concert de chaque soir, est offert gratuitement au public.

Billet, aller et retour, 15 cents.

SOCIÉTÉ SUISSE.—La fête des Suisses ayant été interrompue par le mauvais temps, le dimanche, 6 juin, elle sera reprise le 8 août. A cette date, le tir sera continué, les prix seront distribués, et le tirage de la loterie aura lieu.

Voir l'annonce.

THÉATRE FARANTA.—Les deux dernières représentations de la saison régulière auront lieu aujourd'hui à midi et à huit heures. La comédie *The Bad Boy* formera le spectacle à chacune d'elles.

Mercredi et vendredi prochains, soirées extraordinaires et pour la clôture définitive. La première sera donnée au bénéfice de MM. G. A. Stemple et Will A. Miller; la seconde, au bénéfice du directeur, M. Faranta.

SHELL BEACH—Nous appelons l'attention sur une annonce que l'on trouvera à la première page de l'*Abeille*.

On y verra que des excursions au *Shell Beach* ont lieu tous les dimanches, et qu'en outre une excursion spéciale a été organisée pour le jeudi 17 juin. Départ à huit heures et demie du matin.

Prix du billet, aller et retour, 50 cents

La reine d'angleterre, née le 24 mai 1819, a eu, le 24 du mois dernier, soixante-sept ans, et elle entrera bientôt dans la cinquantième année de son régne. Aucun autre souverain, dans ce siècle mobile, n'aura porté aussi longtemps la couronne, et l'histoire fera sans doute une place à part à cette période mémorable qui semble avoir élevé à son apogée la puissance britannique.

Chose digne de remarque: depuis trois siècles, à l'exception d'un fondateur de dynastie, Guillaume III, les femmes destinées au trône ont fait à Londres plus grande figure que les hommes, et, sous ce rapport, la reine Victoria aura d'autant moins à craindre la comparaison avec ses devancières illustres qu'elle garde sur elles l'avantage d'une vie privée exemplaire et de la plus haute dignité de mœurs au sommet du pouvoir.

Que de bouleversements et de transformations autour d'elle en ce long espace! Que de trones renversés, d'Etats disparus, de frontières modifiées, d'influences détruites, tandis qu'elle, inébranlable et tranquille, semble contempler tous ces changements avec la sérénité du spectateur de Lucrèce assis sur le rivage.

Tour à tour, elle a reçu, dans son palais de Windsor, le czar Nicolas, le roi Louis-Philippe, l'empereur Napoléon III —et elle survit à leurs revers comme à leur chute.

Elle a vu passer Melbourne et Aberdeen, Robert Peel et Palmerston, lord Derby et John Russel, Benjamin Disraëli, le plus cher de tous; elle verra passer Gladstone—et elle demeure toujours là, sur son trône solide et respecté.

Elle a élargi son domaine dans toutes les parties du monde; elle est devenue impératrice des Indes; c'est par centaines de millions qu'elle compte ses sujets en Asie, en Afrique, en Océanie; et tandis que ses vaisseaux déversent sur les quais de la Tamise toutes les richesses des peuples, son sceptre pacifique s'étend sur la moitié du globe!

La restauration de l'ancienne tour faisant partie du mur d'enceinte de Philippe-Auguste, qui se trouve rue des Francs-Bourgeois, dans l'une des cours du Mont de-Piété de Paris et à la conservation de laquelle—soit dit en passant—la *Gazette de France*, a bien un peu contribué, est aujourd'hui à peu près achevée.

De cette tour, qui a été découverte lors de la création d'un nouveau magasin, il ne reste plus que le parement extérieur rattaché à deux parties de la courtine et s'élevant à une hauteur de huit mètres. Une tour beaucoup plus récente et sans intérêt la surmonte.

Le projet de restauration comprenait l'ouverture de nouveaux créneaux, les premiers ayant été détruits par le temps; mais pour répondre au désir de la commission historique, on a préféré se borner à conserver en place les parties existantes et ne pas faire de réparations hypothétiques.

Les dépenses occasionnées par ce travail, qui touche à sa fin, dépasseront 30,000 francs.

On peut lire dans un livre récent, où la passion déborde, la déclaration ci-jointe:

"Madame!.. par pitié, écoutez-moi... L'Amour a perdu Troie.. je serai le quatrième!"

Scène de ménage:

—Comment! fait la dame, tu as encore invité cet imbécile de Gorrot?

—C'est vrai, répond doucement le mari, mais il m'a dit qu'il ne pouvait plus rien manger!

Les statues des grands hommes ont de singulières destinées. La ville même où est né M. Thiers refuse absolument le monument de Clésinger qu'elle a commandé pour lui! Les héritiers de Clésinger prient le maire de Marseille de faire accepter par le conseil municipal la statue de M. Thiers commandée il y a six ans et qu'on a toujours refusé de recevoir à cause.....de dissentiments politiques.

On cause de l'Afrique centrale.

—Vient-il quelquefois des anthropophages à Paris? demande M. Prudhomme à un explorateur.

—Quelquefois.

—Mais comment se nourrissent-ils?

—Ils apportent des conserves de chair humaine!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 juin 1886.

Indications Pour le Mississippi, la Louisiane et le Texas: Pluies locales, orages, vents du sud, température stationnaire. Les rivières resteront à peu près stationnaires.

Température du 12 juin 1886.

Thermomètre de R. Schmutz, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	79	26
Midi	89	31
3 P. M.	87	30
6 P. M.	79	26

Nlle-Orléans, 12 juin 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	89	Nashville, Tenn	90
Augusta, Geo	90	Pittsburg, Pa	86
Savannah, Geo	87	Cairo, Ill	87
Mobile, Ala	84	Davenport, Iowa	87
Montgomery, Ala	93	Dubuque, Iowa	89
Vicksburg, Miss	89	Keokuk, Iowa	87
Galveston, Tex	84	La Crosse, Wis	88
Indianola, Tex	83	St-Louis, Mo	89
Shreveport, La	95	St-Paul, Minn	86
Corsicana, Tex	93	Leavenworth, Kan	88
Chattanooga, Tenn	88	Omaha, Neb	90
Cincinnati, O	83	Yankton, D. T	86
Louisville, Ky	88	Key West, Fla	97
Memphis, Tenn	89	Nlle-Orléans	84

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Fersing à Mme Vve Philippina Desomar, Paul O. Fazende à Mlle Emma Keck.
Joseph C. Fernandez à Mlle Marie Edwige Vean.
Anthony Brehm à Mlle Margaret Volz.
William H. Fischer à Mlle Anna M. Heldhink.
Aureline W. Ward à Mlle Roxanna J. Cox.
Chas. F. Schumacher, Jr., à Mlle Viola M. B. Miller.
Frank Lambour à Mlle Barbara Miller.
John B. Fasonde à Mlle Marie Clémentine Mertz.
Charles Gieseler à Mlle Augustine Fortune.
Henry Johnson à Mlle Theresa Gilmore.

Naissances.

Mme Isaac O. DeCastro, un garçon.
Mme Jacob Zehnder, un garçon.
Mme Félix Couturié, une fille.
Mme John Wolfe, un garçon.
Mme A. T. Terry, une fille.

Décès.

Jacob Weber, 50 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis.
Mme Vve Elizabeth Doen, 59 ans, rue Jena, près Constance.
John Toussaint, 38 ans, rue Magazine, près Toledano.
Julia Delymy, 28 ans, 128, rue Miro, côté Nord.
Henderson A. Morse, 59 ans, 5 rue Livaudais.
Mme Vve Meta Jenson, 64 ans, 402 rue Delord.
Mme Catherine Gibson, 28 ans, 67 rue Galenie.
Fils de Mme M. Vallas, 1 an, 432 rue Seconde.
Mme Vve Louisa Williams, 72 ans, 94 rue Laurel.
Thomas Stokes, 6 mois, 35 rue Bourgogne.
Mme Vve O. N. DeBlanc, 43 ans, 74 rue Marais.
Willis Perkins, 62 ans, 121 Passage de la Bourse.
Mme Elizabeth Mason, 53 ans, 468 rue Quatrième.
Rudolph Charles, 40 ans, 37 rue Marais.
Martin N. DeCastro, 3 mois, 485 1/2 rue Josephine.
Virginie Armand, 7 jours, rues St. Pierre et Broad.
Daniel S. Twigg, 4 mois, 546 rue Laurel.
Lorenzo Kerberger, 68 ans, rues Locust et Washington.
Magdeline Dill, 4 mois, 155 rue Delord.
Mme Vve Oscar Eguna, 31 ans, rues Dorians et Bassin.
Janet Barr, 16 mois, 124 rue Septième.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

L. L. Leblanc à S. Schenck, trois lots de terre dans le 3me district dans l'Ilet borné par les rues Mazant, Grands Hommes, Bartholomew, Craps ou Bourgogne.....$225
Mme Mary E. Quinn à B. G. Francke, deux lots de terre dans le 6me district dans l'Ilet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Chesnut, Colisée et Jena..$547
Succession A. Even à Marie Aimée Materre, femme de L. Surgi, un lot de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Bons-Enfants et Morales.....$375
Catharina Hartman à Mme C. Becht, un lot de terre dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Valence, Cadiz, Laurel et Constance.....$540
Mme Louise Forstall à Clément Das begis un lot de terre dans le 2me district dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Orléans.$2,500
A. Knobel et als à John Schwermann, un lot de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Villeré, Champs-Elysées et Robertson.....$120
J. S. Lathrop à P. L. Lawton, un lot de terre dans le 5me district, Alger, dans l'Ilet borné par les rues Patterson, Lavergne, Verret et Delaronde.....$1,366 50
Adam Thompson à F. J. Odendahl, trois lots de terre dans le 4me district, dans l'Ilet borné par les rues St. Thomas, Deuxième, Troisième et Chippewa.....$2,500
Mme Joséphine Limberg Jr. au Mutual Building and Homestead Association un lot de terre dans le 3me district dans l'Ilet borné par les rues Colisée, Chesnut, Milan et Marengo.....$748
C. A. Hellstern et Mme P. Hellstern à Mlle Laura Koen, un lot de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues France, Dauphine, Mazant et Royale.....$145
Charles Ollié et als à Thomas Bergin, un lot de terre dans le 3me district, du côté nord-est de la rue Esplanade, entre Royale et Chartres.....$3,400

Cour civile de district. —Juge Rightor—

Succession de Mme Ed. A. Davis—Edmond A. Davis est mis en possession.

Louisiana National Bank contre James E. Mcdaniel—Jugement en faveur du demandeur pour $267 65.

A. J. Rer contre Dominique Martel et autres—Jugement pour $75 en faveur du demandeur.

Juge Houston.

John Henry Feitzen a été émancipé.

Succession de S. C. Michell—Mme Marie A. Michell, femme de H. H. Shepherd, est reconnu comme faisant partie des héritiers et comme telle à été mise en possession.

Par le juge Monroe.

Frank Kruffenbacher contre Val. Decket—le nouveau audition de cause est rendue absolue.

—C. M. Allen contre ses créanciers.—La demande d'une nouvelle audition de cause et de la cessation des procédures est rejetée, en réservant toutefois au demandeur le droit de déposer sur les noms signés par les plaintes qu'il pourrait avoir à faire contre la propriété mentionnée.

—Marie C. Darrity contre J. A. Solari—La proposition de venue est rejetée. Geo. Brewer Brewing Company contre Jeff. Aickles—Jugement pour $6049.07 en faveur du demandeur.

J. H. Millet contre Lafitte & Duflilo—Jugement de $996.26 en faveur du demandeur.

Juge Lazarus.

Allen West & Bush contre Schuyler B. Steers—Le demandeur a accordé un appel suspensif.

J. B. Marquez contre ses créanciers—Cession de propriété—Le demandeur était dans le commerce des tabacs—Passif $9257.24; actif $8261.44. Les créanciers se réuniront chez M. Duvigneaud, notaire.

Cour de Circuit des Etats.—G. W. Gail & Ax contre Wackerbarth & Joseph—Procès pour usurpation de marque de fabrique.

Cour de District des Etats-Unis.—Francis Harwally et Leo Leslie ont été reconnus citoyens américains.

M. Macheca contre Tug Wm. M. Wood—Le leur jugement partagant les dommages est annulé et la Charley Wood Transportation Company et Elmer E. Wood, paient in solido comme sécurité au demandeur une somme de $200 et les frais

J. D. Gause contre la compagnie du Canal Carondelet—Demande de nouvelle audition de cause remise indéfiniment.

Cour du recorder Davey.—John Monoghan, pour être entré avec effraction dans le magasin de M. Thos. W. Boyd, rue Poydras, entre Franklin et Liberté, et avoir commis un vol de $300 de bijoux, a été renvoyé devant la cour criminelle sous l'accusation de vol.

George Claude, indécences; $20 ou 30 jours.

Mollie Leslie, pour insultes et menaces, a été mise sous caution de $100.

Edgar Peterson, pour voies de fait sur Joe Allen, a été mis sous caution de $250.

Ella Augusta, pour vol, a du fournir une caution de $250.

George Young, vol, affaire renvoyée indéfiniment.

Sara Brown, deux accusations de vol, affaire renvoyée à demain.

Cour du recorder Burthe.—Léon Joseph alias Bouboutte, blessures faites avec l'intention de tuer Louis Sylvestre, $500 de caution.

Charles Williams, vol d'une pièce de calicot $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Annie Given, ivresse, $2,50 d'amende ou 10 jours de prison.

Wm Smith, Fred. Foster, ivresse, $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Pauvre femme!—Les officiers Grady et Reilly ont envoyé hier matin à l'hôpital, dans une voiture d'ambulance, une femme de couleur, Marguerite Mills, âgée de 80 ans, qu'ils ont trouvée souffrante au No 57 de de la rue Dryades.

L'Association Créole.—Il y aura aujourd'hui, dimanche, 13 juin, à 1 heure de l'après-midi, dans la salle Grunewald, une assemblée générale des membres de l'Association Créole de la Louisiane, pour délibérer sur les réglements adopté par le Bureau de Contrôle. Le public en général est invité à assister à la réunion.

Une femme détective—L'officier Judice a arrêté dans la nuit de Vendredi à samedi, au dépôt du chemin de fer Northeastern, Mlle Rosa Bauer, la prétendue femme détective qu'il accuse d'être dangereuse et nuisible. Elle a, paraît-il, suivi un nommé Ben Kelly qui porté plainte contre elle à l'officier et a causé son arrestation.

Miss Bauer arriva pour la première fois à la Nouvelle-Orléans au mois de janvier et y fit connaissance avec les détectives de la ville. Elle quitta ensuite notre ville et fut arrêtée à Birmingham le 23 février pour avoir volé $10 au détective Homer. Elle fut pour cet acte condamnée à une amende de $50 qu'elle paya. C'est à la suite de cela qu'elle est revenue à la Nouvelle-Orléans.

Elle a comparu hier devant la Cour sous le prétexte que de nombreuses plaintes avaient été portées contre elle par le nommé Martin Kelly.

Elle aurait, dit-on, menacé de tuer ce dernier, et serait devenue si turbulente, que son arrestation était devenue nécessaire.

Elle a été arrêtée dans une buvette à l'encoignure des rues St. Ferdinand et Chartres.

Judice n'a connaissance d'aucun fait de nature à motiver une telle arrestation.

Elle prétend avoir été détective au service d'une agence du Nord, et avoir connu Kelly à Montgomery, qu'elle a habité pendant un certain temps.

Quand elle quitta cette ville, elle retrouva Kelly à la Nouvelle-Orléans et lui prêta une somme de $153, pour laquelle il lui fit un billet qu'il trouva moyen de lui soustraire par la suite et qu'il déchira. Elle tenta de le poursuivre devant la cour, mais l'affaire n'eut pas de suite.

Récemment elle a été trouver Kelly qui lui a répondu par des brutalités. A son tour, elle lui aurait administré des coups de parapluie.

L'affaire se subdivise donc en deux accusations de voix de faits.

Kelly a été mis sous caution de $500 et l'affaire a été renvoyée à vendredi prochain à une heure.

Arrestations.—Ont été arrêtés: Lawrence Jackson, alias Chick, et Ed. Burns, sur la demande de Terry O'Brien qu'ils avaient attaqué et battu.

—Hier à 2 heures 45, pour insultes et abus, Benj. Bradley au No 64 rue Union.

Annie Hall, Ella Monihan, pour vol.

Fred. Nicholous âgé de 52 ans, pour léger vol, chez Rice Born & Cie.

Hancy Washinton âgé de 30 ans, pour ivresse, rue Julie près St. Charles.

William Fay pour s'être enivré et avoir troublé la paix publique, au No 329 rue Blanche.

Maisons de jeu—Les maisons de jeu instituées au pied de la rue Canal et dans les environs, sont paraît-il fréquentées, par des gens de couleur qui, lorsqu'il ne jouent pas tiennent des propos obscènes et obligent les personnes qui ont affaire au dépôt du chemin de fer de Louisville Nashville, à éviter leur rencontre.

Relaxé et arrêté.—On se souvient de la rixe qui a été relatée dans notre numéro, du 8 où nous disions que deux enfants de couleur Frank Woodford et Charles Ramsey, s'étaient battus à Carrollton, et que le premier avait été grièvement blessé.

Le meurtrier s'était d'abord enfui, mais s'était rendu le lendemain au bureau de police, où il avait été mis en liberté sous caution.

Dans la journée de vendredi, la victime, qui est à l'hôpital de charité, a inspiré des craintes sérieuses aux médecins, qui regardent sa guérison comme douteuse.

La police, à cette nouvelle, a arrêté de nouveau, hier matin, Ramsey, qui a été condamné à comparaître sans bénéficier de la caution.

Blessure. — Samuel Howard, le commis aux vivres du steamship *Amite*, au pied de la rue Calliope, a reçu au poignet gauche une forte blessure qui lui a été faite par une caisse de bouteilles vides qui lui est tombée dessus.

Les médecins de l'Hôpital sont arrivés en toute hâte et ont reconnu la blessure sans gravité. Après l'avoir pansée, ils sont repartis et Howard est resté à bord.

—Joseph Judge, employé au chemin de fer Morgan, a été frappé à la tête par un levier en fer. Sa blessure, qui est sans danger, a été soignée par le docteur Riley.

Graciés.—Le gouverneur a gracié Alexandre Thompson, condamné le 15 août 1881, à 5 ans de travaux forcés pour blessures faites avec l'intention de tuer.

Ont été aussi graciés: Thomas Foster, Thomas Garvey et Thomas Hunt, tous trois condamnés, le 18 octobre 1885, à un an de prison pour blessures.

Kate Robinson et R. L. Daniels ont obtenu la même faveur; la première avait été condamnée le 11 mai dernier, aux travaux forcés pour empoisonnement, mais sa peine avait été commuée à 5 ans de pénitencier, le second avait été condamné à un an de travaux forcés pour détournement.

Cercle du Croissant d'argent.—Ce Cercle a été organisé jeudi, soir, chez M. Wm. Quirk, qui en est le secrétaire.

Les officiers suivants ont été élus:
George Ray, Président.
Wm. Robie, Vice-Président.
Wm. Quirk, Secrétaire.
Wm. Marks, Trésorier.

Les demandes pour faire partie de ce Cercle doivent être adressées au Secrétaire, 47 rue St. Charles, coin Gravier.

Affaire Froschler. — L'affaire Froschler est revenue hier soir à 6 heures et demie devant la cour du Recorder Burthe. Mlle Froschler a déposé, et deux témoins ont été entendus, M. Johnson, un des deux témoins, a été attendu de 7 heures et demie à 9 heures vingt, ce qui a fait perdre une grande partie de la soirée. Après la déposition de ce dernier, la cour s'est retirée à 9 heures quarante-cinq, après avoir ajourné l'affaire à demain à 10 heures. En somme, rien d'important n'a encore été fait.

Autre accident.—Hier, à 9 heures du matin, un homme de couleur du nom de Henry Johnson conduisait une voiture chargée de coton, rue Poydras, entre Carondelet et St-Charles, quand une des roues du véhicule s'étant embottée dans un rail, a bousculé la voiture. Johnson est tombé sur le crochet qui lui servait à manier les balles de coton et ce crochet lui est entré dans le côté gauche, lui faisant une blessure assez grave. Il a refusé de se laisser transporter à l'hôpital et a été emmené chez lui par ses amis, rue Bertrand, No 74.

Paragraphes.—Un chien a été tué à la 8me station. Un autre appartenant à Mme Goff, No 52 rue Marigny, a été tué par la police après avoir mordu un nommé Léon Donois.

—Vendredi, à 9 heures du soir, un coup de pistolet a été tiré par des inconnus, rue Oliver, entre Alice et Eliza.

—Un homme de couleur du nom de Hubbard, demeurant rue Constance, entre Gaynide et Erato, a eu une attaque à l'encoignure Carondelet et Julie. Il a été ramené chez lui par des amis qui l'ont soigné.

—On s'occupe activement de recherche, l'individu qui a tenté de violer Marie Ramos, une petite fille âgée de 8 ans. On croit être sur ses traces.

M. Z....., conseiller-général dans son département, est affligé d'une surdité vandevillesque.

Ce qui ne l'empêche pas d'être un orateur aussi insipide que prolixe.

Z..... pérorait l'autre jour et endormait son auditoire.

—L'animal! murmura un conseiller à son voisin. Etre si sourd et n'en avoir pas même profité pour devenir muet!

A propos de la mort récente du médecin aliéniste, le docteur Legrand du Saulle, voici un mot du docteur X.... qui dirigeait à Paris une importante maison de santé. Il y a déjà longtemps de cela. Quelqu'un l'interrogeait un jour:

—Enfin, docteur, vous devez être souvent tourmenté. Car, s'il vous arrivait de commettre une erreur....

—Mon Dieu non! que voulez-vous? De toute façon, je suis tranquille. Quand je fais enfermer un homme, s'il n'est pas fou, je suis sûr qu'il le deviendra.

Guibollard console un de de ses amis qui vient de perdre sa femme. Il lui prend les mains avec effusion.

—Mon Dieu! mon Dieu! gémit l'autre. La perdre ainsi.....

Guibollard, de sa voix la plus pénétrée:

—Que voulez-vous, mon cher, nous y passons tous..La mort, c'est la vie!....

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 9 juin—Le trois pour cent est coté à 83 francs 15 centimes.

Mort de M. Léon Laurent Pichat. L'expulsion des Princes.

Paris, 12 juin—M. Léon Laurent Pichat, littérateur distingué et membre du Sénat français, est mort.

Le bill décrétant l'expulsion des princes français a été présenté aujourd'hui au Sénat. L'adoption en est assurée.

L'expulsion des Princes.

Paris, 12 juin — Hier la Chambre, après avoir rejeté par 314 voix contre 220, la première clause du bill décrétant l'expulsion générale des princes, a adopté, par 315 voix contre 232, un amendement qui rend obligatoire l'expulsion des prétendants en chef. L'expulsion des membres des ex-familles régnantes est laissée à l'option du gouvernement.

Après une protestation énergique de M. Ornano, bonapartiste, les clauses 2 et 3 sont adoptées.

Elles autorisent le gouvernement à expulser par décret les Princes non affectés par la clause; elles décrètent des pénalités de deux à cinq ans d'emprisonnement, s'ils reviennent en France, et enlèvent les privilèges de citoyen aux princes restant sur le territoire français.

Finalement, le bill, dans son entier, est adopté sans division.

La Chambre des Communes.

Londres 12 juin—La Chambre des Communes, après avoir voté le budget nécessaire, s'est ajournée à mercredi prochain.

Le journal Times.

Londres, 12 juin—Le journal Times pense qu'une vive discussion suivra le rapport de M. Parnell, au sujet de son entrevue avec le comte Carnavon.

—Et actuellement," dit le journal, "nous sommes placés dans la pénible situation d'être obligés de traiter ce différend comme un incident subordonné au caractère personnel des deux personnes en jeu."

M. Gladstone.

Londres, 21 juin—M. Gladstone est allé passer trois jours à Dorski, à la maison de campagne de George Granville Levison Grover, neveu du comte de Granville. Le premier ministre sera de retour à Londres mercredi soir.

Les émeutes de Belfast.

Belfast, 12 juin—Les victimes des récentes émeutes à Belfast ont été inhumées aujourd'hui.

On a craint un instant que ces inhumations ne suscitassent de nouveaux désordres..

Toutes les routes aboutissant aux divers cimetières étaient bien gardées par la police et les troupes.

Jusqu'ici, il n'y a pas eu d'actes de violence, ni d'émeutes.

Belfast 12 juin—Les loges Orangistes d'Ulster ont été requises de suspendre leurs manœuvres pendant l'excitation à Belfast.

Les victimes de l'émeute à Belfast.

Belfast, 12 juin—Les funérailles des victimes des récentes émeutes ont été des plus touchantes. Les femmes pleuraient et les hommes sanglotaient. La foule, le long du parcours du cortège funèbre, était la plus considérable qu'on eût vue depuis plusieurs années. Il n'y a pas eu de désordre.

La police et les troupes se tenaient en rangs serrés et suivaient avec leurs cavalcades chargées. Le public a souscrit libéralement pour payer les dépenses de l'enterrement. La souscription est déjà suffisante à l'achat d'une tombe pour chacune des victimes, et même il restera encore une somme assez ronde.

Les tavernes ont été fermées aujourd'hui à 2 heures p. m. et ne seront ouvertes que lundi. La ville est tranquille.

Depuis cette époque, la Fraternité s'organisait tranquillement sur une base solide, mais elle s'est aperçue qu'il fallait désormais être très circonspect dans ses mouvements, et c'est pourquoi la convention a été remise à octobre. L'entente la plus parfaite a régné dans l'assemblée.

Jusqu'ici, la Fraternité est restée une organisation indépendante; les divers conseils locaux formulant tels réglements qu'ils jugaient nécessaires pour conduire leurs affaires.

Cependant la rapidité avec laquelle l'organisation a augmenté dernièrement, a rendu nécessaire l'adoption d'un système complet pour régler les travaux des conseils distincts, sous la conduite d'un seul chef.

C'est dans ce but que la Convention a été tenue; après discussion il a été résolu à l'unanimité de se ranger sous la bannière des "Knights of Labors".

Cette question a dominé les débats de l'assemblée, et dès qu'elle a été décidée, la Convention s'